

CHALLENGE D'ACTIVITÉ

MAI à vélo



MAI À VELO & GEOVELO s'associent pour vous proposer un challenge d'activité à vélo !

Participez au challenge d'activité Mai à vélo pour défendre les couleurs de votre territoire, employeur, association, école, ou autre !

Chaque entité inscrite sera classée selon le nombre de kilomètres réalisés à vélo par sa communauté au cours du mois de mai !

Plus d'infos sur www.maiavelo.fr

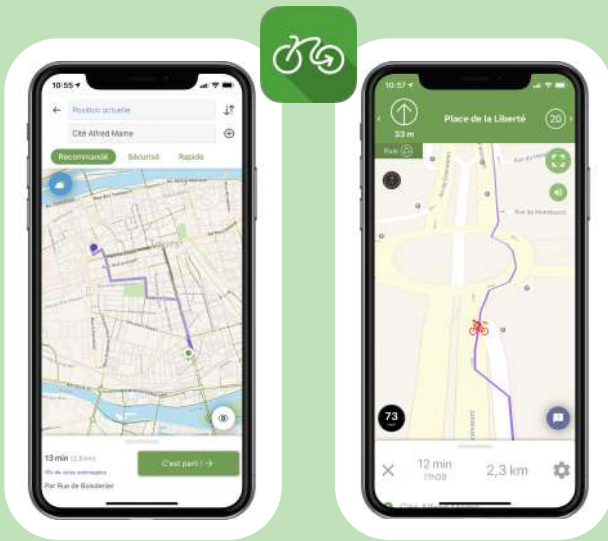
Geovelo, l'application gratuite pour guider les cyclistes

Réputée pour son **calculateur d'itinéraire unique** et sa **cartographie précise** des aménagements cyclables, l'appli Geovelo servira de base au challenge d'activité Mai à vélo.

Autres fonctionnalités : balades touristiques, alertes météo, signalements communautaires, statistiques personnalisées, etc.



"Nous sommes de plus en plus nombreux à choisir le vélo. Choisissons aussi la sécurité."



Accès et contribution au Challenge d'activité

Comment participer au challenge d'activité Mai à vélo ?

- 1 Je clique sur le **lien** qui m'a été **transmis par l'entité que je souhaite défendre**.
- 2 Je crée un **compte Geovelo** (sauf si j'en ai déjà un), sur le site ou via l'application mobile.
- 3 Je clique sur **"Rejoindre"**.
- 4 Ça y est, je suis **inscrit.e au challenge Mai à vélo** de mon entité** !

* La liste des collectivités participantes sera également directement accessible dans Geovelo.

** Une personne peut participer au challenge de plusieurs entités.



Comment contribuer au challenge d'activité ?

Chaque kilomètre que je parcourrai à vélo au cours du mois de Mai peut alimenter le **compteur d'activité** de mon ou mes entité(s).

Pour cela, il suffit d'**enregistrer mes trajets avec Geovelo**, ce grâce à l'une de ces trois fonctionnalités de l'application :

- ➔ Je réalise mon trajet en mode **navigation**.
- 🔴 À chaque trajet, je lance un **enregistrement manuel** grâce au bouton dédié sur l'écran de lancement de l'application.
- ⚙️ J'active la **"Détection d'activité"**, afin de laisser mon téléphone enregistrer automatiquement mes trajets quand il détectera que je suis à vélo.

Comment sera établi le classement du challenge d'activité ?

Plusieurs classements seront établis : par type d'entité, par taille relative, et par territoire pour les collectivités inscrites au challenge d'activité.

Ils seront **mis à jour quotidiennement**, et récompenseront les entités dont les participants auront parcouru le plus de kilomètres au cours du mois de mai !

Classement à retrouver à partir du 1er mai sur www.maivelo.fr